COMMUNE DE STEINBACH

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement

N° 153/2026

Le Maire de la commune de STEINBACH,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 ; L 2213-1 et suivants

VU le Code de la Route, notamment les articles R.411-8 ;

VU la demande formulée par **l'entreprise RT CONCEPT TP 68**, en date du 30 octobre 2026, sollicitant la prise d'un arrêté de police de la circulation au niveau du 50 Grand'Rue à Steinbach ;

CONSIDÉRANT qu'afin de réaliser les travaux de création de bateau (rabaissement de bordure), il est nécessaire, pour des raisons de sécurité de réglementer la circulation et le stationnement dans la portion de voie concernée ;

ARRÊTE :

Article 1 : à compter du jeudi 12 novembre 2026 et jusqu'au vendredi 13 novembre 2026 inclus, l'entreprise RT CONCEPT TP 68**,** domiciliée au 7 rue des Tirailleurs à Cernay (68700) est autorisée à opérer des restrictions de circulation sur la section courante, au niveau du 50 Grand'Rue à Steinbach.

Article 2 : Les véhicules circulant à l'approche et sur la zone concernée seront soumis aux restrictions suivantes :

- Interdiction de stationner ;
- Interdiction de dépasser ;

Article 3 : La signalisation réglementaire, composée de panneaux et, le cas échéant, de dispositifs mobiles adaptés, ainsi que toute mesure de sécurité nécessaire, sera mise en place par l'entreprise RT CONCEPT TP 68, pendant la période concernée, en accord avec les services communaux.

Article 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire et publié selon l'usage local. Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CERNAY
- La Brigade Verte de SOULTZ
- Le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de STEINBACH
- L'entreprise RT CONCEPT TP 68
- Les archives de la mairie

Steinbach, le 2 novembre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE STEINBACH 68 (Haut-Rhin)

Lionel KOENIG

Mise en ligne le : 03/11/2026 13:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Steinbach
https://www.steinbach-alsace.fr/documents_administratifs/85763